

Pouvoir autoritaire et Dictature...

jeudi 30 janvier 2020, par [Jacques COTTA](#)

Le Président de la République refuse qu'on parle de « dictature » pour qualifier son exercice du pouvoir. Comme plusieurs ministres, Sibeth Ndiaye, la porte-parole du gouvernement qui porte si bien son prénom, donne quant à elle de la voix pour réprover la caractérisation de « régime autoritaire ». Il est vrai que les termes sont tellement galvaudés, utilisés à tort et à travers, qu'ils finissent par perdre leur sens.

Mais Est-ce là le cas ?

Chef de l'Etat et ministres sont parvenus à créer un climat de guerre permanente depuis plus d'un an. Leur orientation a d'abord provoqué l'émergence des Gilets jaunes dont les revendications sociales et démocratiques se sont heurtées au mur présidentiel. Après le « travail » et le « chômage », les retraites sont enfin l'objet d'une réforme qui dresse contre elle des millions de français. L'opinion publique soutient manifestants et grévistes sans faiblir. Jusqu'au Conseil d'Etat, la plus haute juridiction, qui condamne en termes très durs la réforme gouvernementale. Et Emmanuel Macron fait comme si de rien n'était.

Si cela n'est pas « autoritaire », ça y ressemble.

La réponse politique apportée aux contestataires s'est résumée à l'utilisation des « forces de l'ordre » transformées en milices du pouvoir, munies d'armes de guerre, provoquant un cortège de blessés graves, énucléés ou estropiés.

Le pouvoir d'Emmanuel Macron concentre tous les pouvoirs entre ses mains, son parti aux ordres, sa classe, ses mandants, fonds financiers et grands capitalistes au détriment du pays tout entier, de l'immense majorité des employés, ouvriers, enseignants, artisans, retraités...

Alors, pouvoir autoritaire ? Pas seulement, ce qui caractérise le pouvoir d'Emmanuel Macron correspond à l'exacte définition d'une dictature...